

PLAN DE COURS

FOR-2017 : Économie de l'environnement forestier

NRC 14523 | Hiver 2020

Préalables : FOR 4035

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-1-5

Crédit(s) : 3

Notions de microéconomie appliquées à l'environnement forestier : théorie de l'entreprise, fonction de production et utilisation des ressources; économie de l'offre, de la technologie et de l'innovation; comportements du consommateur et demande pour les ressources forestières; équilibre des marchés, externalités, développement durable et pérennité des ressources; rentabilité des projets de mise en valeur; commerce international des produits forestiers, tarifs et barrières par rapport à la libre circulation des biens; principaux aspects de la gestion de l'environnement forestier; économie des valeurs intangibles.

Plage horaire

Cours en classe

jeudi	09h00 à 11h50	ABP-1111	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=113893>

Coordonnées et disponibilités

Nancy Gélinas

Enseignant

nancy.gelinas@sbf.ulaval.ca

Anne Bernard


Assistante

ABP-2165

anne.bernard.1@ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen 1	6
Texte de réflexion	6
Étude de cas 1	7
Étude de cas 2	8
Examen 2	9
Barème de conversion	9
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	9
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	10
Absence aux examens	10
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Matériel didactique	11
Matériel obligatoire	11
Bibliographie	11
Bibliographie	11

Description du cours

Introduction

Le cours économie de l'environnement forestier fait partie du cursus de cours obligatoires pour les étudiant(e)s inscrit(e)s en aménagement et environnement forestiers, de même que les étudiant(e)s inscrit(e)s en opérations forestières.

L'économie est une science sociale qui fait appel à différentes théories, différentes approches. Dans le contexte des ressources forestières, l'application de ces théories et approches peut être particulière. Il est important que les futur(e)s ingénieur(e)s forestier(ère)s maîtrisent les notions de base et soient en mesure de les appliquer. L'économie est un élément essentiel du processus décisionnel. Sans être la composante spécifique de ce processus, elle apporte un éclairage différent et rationalise les choix.

Les étudiant(e)s seront donc appelé(e)s, tout au long de la session, à maîtriser les notions de base de la micro-économie et à les appliquer dans un contexte de gestion durable des forêts.

Bureau canadien d'agrément des programmes en foresterie (BCAF)

Ce cours contribue à développer et à évaluer des compétences requises pour l'accréditation des programmes en aménagement et environnement forestiers et en opérations forestières par le Bureau canadien d'agrément des programmes en foresterie (www.cfab.ca/French/index.html). De façon plus spécifique, il concerne les normes, compétences et indicateurs suivants:

Norme 4 - Économie et administration de la foresterie

4. Discuter des concepts d'affaires qui s'appliquent à un plan d'aménagement.

- a. Décrire les objectifs d'affaires à prendre en considération dans un plan d'aménagement des ressources.
- b. Discuter de la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique dans un plan d'aménagement des ressources.
- c. Identifier différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent.
- d. Discuter des notions de meilleur usage final et de produit à valeur ajoutée en lien avec les ressources forestières.

5. Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales sur l'offre et la demande et sur le flux des produits dépendant de la forêt, incluant les prix et la production.

- a. Décrire les principes de la macroéconomie et leur application aux ressources forestières.
- b. Discuter des effets des politiques internationales sur la capacité du Canada à soutenir la concurrence.
- c. Expliquer comment la position du Canada change sur les marchés mondiaux.
- d. Reconnaître l'analyse coût-avantage du multi usage, là où cette information est disponible.

Objectifs généraux

OBJECTIF GÉNÉRAL

Placer l'étudiant(e) dans un contexte favorable à la compréhension des principes de la science économique appliqués aux ressources de l'environnement forestier en vue de lui fournir les bases d'une démarche propice à la prise de décisions relatives à la gestion du domaine forestier et de ses utilisations.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de:

- 1. Établir des liens entre l'actualité économique et les enjeux actuels du secteur forestier;
- 2. Expliquer l'importance de l'économie en foresterie et démontrer la synergie entre les composantes de la foresterie et l'économie;
 - Définir l'économie forestière;
 - Expliquer les caractéristiques particulières de l'économie forestière;
 - Démontrer le lien entre l'économie forestière et le système biophysique;

- Identifier les différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent;
- 3. Expliquer les concepts de micro-économie et de macro-économie nécessaires pour analyser différents problèmes ou situations liées à la foresterie;
 - Expliquer les concepts d'offre et de demande;
 - Appliquer les concepts économiques pour des analyses de court terme en foresterie (rentabilité des travaux sylvicoles - coût de revient, analyse du seuil de rentabilité, analyse marginale);
- 4. Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales dans le secteur forestier.
 - Expliquer les notions de macroéconomie liées au commerce international;
 - Décrire la place du Québec dans les secteurs forestiers national et international;
 - Expliquer la compétitivité et ses composantes;
- 5. Réaliser des analyses financières et économiques pour les investissements en foresterie;
 - Comparer l'analyse financière et l'analyse économique;
 - Schématiser les composantes des analyses financière et économique;
 - Calculer la rentabilité de projets forestiers à l'aide de critères d'investissement;
 - Discuter la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique dans un plan d'aménagement forestier.
- 6. Développer les compétences du travail en équipe.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique est variée: cours magistraux et discussions en classe, conférenciers, études de cas.

L'acquisition des connaissances et la compréhension des notions seront évaluées par des examens écrits. Des questions à développement permettront de vérifier le degré de compréhension.

Également, des travaux individuels ou en équipe permettront aux étudiants d'assimiler et de mettre en pratique les éléments théoriques vus en classe. Une partie du cours portera sur la réalisation d'études de cas. Cette approche vous permettra de travailler sur l'acquisition de compétences.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
L'économique de la foresterie: Fondements et particularités Définition de l'économie forestière;Caractéristiques particulières de l'économie forestière;Lien entre l'économie forestière et le système biophysique;Produits de la forêt et leurs marchés.	16 janv. 2020
Économie de marché et théorie de production Concepts d'offre et de demande;Concepts économiques pour analyse de court terme: coût de revient, analyse du seuil de rentabilité et analyse marginale.	23 janv. 2020
Économie forestière dans une perspective globale Notions de macroéconomie liées au commerce international;Secteurs forestiers national et international; Compétitivité et ses composantes.	12 mars 2020
L'économique de l'aménagement forestier Analyse financière et analyse économique;Composantes des analyses financière et économique;Rentabilité de	19 mars 2020

projets forestiers;Conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique.	
Exemples d'examens	
Fil de nouvelles	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen 1	Le 13 févr. 2020 de 09h00 à 11h50	Individuel	25 %
Texte de réflexion	Dû le 6 févr. 2020 à 23h59	Individuel	15 %
Étude de cas 1	Dû le 12 mars 2020 à 23h59	En équipe	20 %
Étude de cas 2	Dû le 16 avr. 2020 à 23h59	En équipe	25 %
Examen 2	Le 23 avr. 2020 de 09h00 à 11h50	Individuel	15 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen 1

Date et lieu :	Le 13 févr. 2020 de 09h00 à 11h50 , ABP-1111
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Local ABP-1111
Matériel autorisé :	Calculatrice (liste des calculatrices permises)

Texte de réflexion

Date de remise :	6 févr. 2020 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Nom de fichier :	Nom_Prenom_Reflex

Directives de l'évaluation :

Objectif : Expliquer, de votre point de vue, l'impact sur l'industrie forestière québécoise de la n rétablissement du caribou forestier.

Ce travail fait appel à *différentes compétences* telles que recherche d'informations, contextualis: synthèse.

Consignes pour le travail

- Prenez connaissance des stratégies proposées dans le [plan de rétablissement du caribou](#) ;
- Prenez connaissance de la note économique de l'IEDM qui s'intitule : [LES COÛTS ÉCONOMIQUES DU RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU FORESTIER](#)  ;
- Compléter l'information avec d'autres sources, afin d'avoir une vision différente que celle de la note;
- Commentez l'impact sur le secteur forestier **en réfléchissant entre autres sur la notion de**
- Que doit faire cette filière pour maintenir sa compétitivité suite à l'implantation du plan de rétablissement ?
Quelles sont les pistes de solutions et les perspectives d'avenir pour cette filière?

Pistes à suivre

- Lier votre réflexion à des notions théoriques (ex. : offre/demande, valorisation de services économiques, externalités)
- Appuyer votre réflexion par des statistiques, des informations et des données trouvées sur CIFQ, FPAC, etc.

Logistique

- Travail individuel.
- Longueur du travail : environ 4 pages (considérant qu'il y aura des tableaux), excluant la bibliographie, les marges ou la taille de la police pour meubler l'espace!). Le travail doit être rédigé à interligne simple (Times New Roman, Calibri, Arial, etc.) et une taille de 11 ou 12.
- Travail à remettre **le 6 février 2020** via la boîte de dépôt sur MonPortail.

Grille d'évaluation

Critères	
Organisation du texte	
Description des concepts économiques	
Description des impacts industrie/caribou (pistes et de solutions et perspectives d'avenir)	
Argumentaire/Analyse	
Qualité des références et de la bibliographie	
Français (10% max) - correction négative	
Total	


Ce travail comptera pour 15 % de la session.

Consultez les directives dans le fichier joint (à venir).



Déposer votre travail dans la boîte de dépôt et identifier votre fichier comme suit: Nom Prenom Reflex

Fichiers à consulter :

 [Travail de réflexion - directives](#) (35 Ko, déposé le 3 janv. 2020)

Date de remise :	12 mars 2020 à 23h59 Contribution au travail d'équipe : 14 mars 2020 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %
Répartition de la correction :	90 % Corrigé par l'enseignant 10 % Contribution au travail d'équipe
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Ce travail d'équipe est considéré comme un travail en commun, i.e. que tous les membres sont solidaires et également responsables. Vous devrez préalablement remplir un contrat de travail pour gérer votre équipe. Ce travail comptera pour 20% de la session.
Fichiers à consulter :	 Gabarit pour Contrat de travail (16,16 Ko, déposé le 3 janv. 2020)

Étude de cas 2

Date de remise :	16 avr. 2020 à 23h59 Contribution au travail d'équipe : 16 avr. 2020 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	25 %
Répartition de la correction :	90 % Corrigé par l'enseignant 10 % Contribution au travail d'équipe
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Titre du fichier: Equipe_no de l'équipe_Cas 2 Ce travail d'équipe est considéré comme un travail commun, i.e. que tous les membres sont solidaires et également responsables. Ce travail comptera pour 25 % de la session. Cette étude de cas se veut un exercice intégrateur. Il vous demandera d'aller chercher des informations dans vos bagages de forestier. Vous aurez à définir les objectifs d'affaires à prendre en considération, à discuter de la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique, à identifier différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent et finalement déterminer le meilleur usage et les produits à valeur ajoutée à mettre en valeur dans votre planification. À travers ses étapes, vous apprendrez les concepts théoriques pertinents pour réaliser une analyse économique et financière. Nous établirons des étapes clés à franchir. À chaque période de cours consacrée à l'étude de cas no, 2, nous ferons une rétroaction par équipe. Vous pourrez donc discuter collégialement des difficultés rencontrées ou des trouvailles que vous aurez faites. L'évaluation consistera en une présentation orale de l'analyse. Cependant, vous devrez laisser des traces écrites de votre démarche. Les traces vous seront précisées et seront liées aux étapes à franchir. Voici des sites web qui vous seront utiles : https://bmmb.gouv.qc.ca/publications-et-reglements/valeur-des-traitements-sylvicoles/ 
Fichiers à consulter :	 Plantations-SimulÉclaircies.xls (268,72 Ko, déposé le 3 janv. 2020)

-  [Plantations-Simuléclaircies-EPO.xls](#) (273,8 Ko, déposé le 3 janv. 2020)
-  [Plantations-Simuléclaircies-PIG.xls](#) (321,09 Ko, déposé le 3 janv. 2020)
-  [tprod11_plantation.xls](#) (212,48 Ko, déposé le 3 janv. 2020)
-  [Plantations-Simuléclaircies-EPB.xls](#) (479,5 Ko, déposé le 3 janv. 2020)

Examen 2

Date et lieu : Le 23 avr. 2020 de 09h00 à 11h50 , ABP-1111

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

Cet examen portera sur votre compréhension de la matière vue dans la seconde partie de la session. Il sera ainsi question de tester vos connaissances par rapport à l'économie de l'aménagement forestier et au cas n°2. Assurez-vous de bien comprendre le cas, la théorie qui permet de le réaliser, les analyses effectuées et les conclusions apportées.


Une évaluation individuelle sur le cas me permettra de valider l'acquisition de compétences de chacun des membres de l'équipe de travail.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les présentations power point constitueront la base des notes de cours. Vous pourrez les consulter sur le site et les imprimer au besoin.

Vous devrez compléter l'information par une prise de note en classe, et par la lecture des ouvrages en référence (voir bibliographie).

Bibliographie

Bibliographie

Volumes de référence

Buongiorno, J. et Gillies, J.K. 2003. Decision Methods for Forest Resource Management. Academic Press, San Diego.

Duerr, W. A. 1993. Introduction to Forest Economics. McGraw-Hill, New-York.

Klemperer, D.W. 1996. Forest Resources Economics and Finance. McGraw-Hill, New-York.

Nautiyal, J.C. 1988. Forest Economics: Principle and Applications. Canadian Scholars' Press, Toronto.

Pearse, P. H. 1990. Introduction to Forestry Economics. UBC Press, Vancouver.

Robinson, G.G. 1987. Resources Economics for Foresters. John Wiley and Sons, New York.

Wagner, J.E. 2011. Forestry Economics, A managerial Approach. Routledge, New York.

Zhang, D. et **Pearse**, P.H. 2012. Forest Economics. UBC Press